



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 123022

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes appelle l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur les délais impartis aux candidats ayant échoués une première fois à l'épreuve pratique du permis de conduire. En effet, les professionnels des auto-écoles ainsi que les jeunes candidats dénoncent l'importance de cette attente, comprise aujourd'hui entre cinq à huit mois en Ile-de-France. Aussi, le remerciant de bien vouloir lui transmettre un point de situation concernant le département de l'Essonne, il lui demande de bien l'informer des raisons et des mesures qu'il entend prendre pour y mettre un terme, soucieux d'assurer une formation cohérente aux élèves et de lutter contre la tentation de conduire sans permis.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123022

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mai 2007, page 4374